HAL
open science

Sociétés, mobilités, déplacements : les territoires de l'attente.

Laurent Vidal, Alain Musset, Dominique Vidal

To cite this version:

Laurent Vidal, Alain Musset, Dominique Vidal. Sociétés, mobilités, déplacements : les territoires de l'attente. : Le cas des mondes américains (d'hier à aujourd'hui). Confins - Revue franco-brésilienne de géographie/Revista franco-brasileira de geografia, 2011, 13, http://confins.revues.org/7274. 10.4000/confins.7274 . hal-00752549

HAL Id: hal-00752549

https://hal.science/hal-00752549

Submitted on 16 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sociétés, mobilités, déplacements : les territoires de l'attente. Le cas des mondes américains (d'hier à aujourd'hui)

Laurent Vidal[1]
Alain Musset[2]
Dominique Vidal[3]

Les phénomènes de mobilité et de déplacement s'affirment comme des caractéristiques majeures de nos sociétés contemporaines. Pour autant, loin d'être fluides, homogènes ou linéaires, ces déplacements sont ponctués de temps, plus ou moins longs, d'attente. Qu'ils aient pour origine des raisons techniques, administratives ou politiques, de tels moments trouvent bien souvent une traduction spatiale : des territoires accueillent ces sociétés en attente.

Examiner ces territoires de l'attente et la multiplicité de formes qu'ils revêtent, en établir leurs dimensions, comprendre leurs statuts juridiques, leurs articulations avec l'espace environnant, leurs temporalités spécifiques, ainsi que la variété des jeux économiques et sociaux qui s'y déploient – tel est le défi que se donne un groupe d'historiens, géographes, sociologues et littéraires, réunis au sein de l'ANR TERRIAT[4].

Pour une telle enquête, les mondes américains, nés du déplacement (volontaire ou forcé) de populations d'origines diverses qui ont marqué de leur empreinte les territoires qu'elles se sont appropriées, s'offrent comme un terrain d'étude particulièrement adapté. Longtemps terre de refuge pour les persécutés de toutes confessions, puis Eldorado rêvé pour des millions d'immigrants, le continent américain est aujourd'hui encore le théâtre de nombreux déplacements humains : migrants quittant (ou fuyant) les campagnes pour des villes tentaculaires, clandestins franchissant les murs de la peur, réfugiés climatiques s'entassant dans des camps de la sécheresse ou des installations précaires (comme après Katrina).

---

[1] Coordonateur de l'ANR TERRIAT - Historien - Professeur à l'université de La Rochelle - Directeur-adjoint du Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA - EA 1163)
[2] Coordonateur-adjoint de l'ANR TERRIAT – Géographe – Directeur d'études à l'EHESS
[3] Sociologue - Professeur à l'université de Paris VII – Directeur-adjoint de l'Unité de Recherche Migrations et Société (Urmis - UMR 205)
[4] L'ANR TERRIAT est un projet quadriennal (2011-2014), financé par l'Agence Nationale de la Recherche (France). Sa dimension est clairement internationale et interdisciplinaire (voir le site : http://terriat.hypotheses.org).

Ce texte est ainsi le socle commun d'une enquête (collective et interdisciplinaire) qui se donne pour objet d'étude, l'analyse des territoires de l'attente dans les sociétés américaines. Il présente d'abord les grands enjeux heuristiques et méthodologiques de cette thématique, avant de proposer une réflexion sur l'apport respectif des principales disciplines engagées dans cette analyse.

1. Ecrire, décrire les territoires de l'attente et les identités en transit : prolégomènes à une recherche interdisciplinaire

Le défi auquel nous invitons est ici celui d'un changement de paradigme analytique : aborder les territoires de l'attente, c'est prendre le parti d'un regard en creux, qui privilégie l'observation des situations liminaires, où s'éprouvent les limites de la société, de l'exercice du pouvoir d'Etat, et aujourd'hui, les limites de la modernité.

Territoires de l'attente : le sens des mots

Plus que jamais, pour une telle enquête, il importe de porter une attention particulière aux sens que recouvrent chacun des termes inclus dans l'expression « territoires de l'attente ».

Si l'on retient les langues du continent américain comme clé d'entrée, nous constatons que l'espagnol et le portugais ne possèdent qu'un terme : « espera », qui recouvre deux sens nettement distincts – l'immobilité d'un côté, et l'espérance de l'autre. Nous retrouvons cette double acception dans la langue française avec les mots « attente » et « espérance ». La langue anglaise offre, pour sa part, trois mots ou expressions qui permettent d'appréhender de manière encore plus fine la variété des sens que peut recouvrir l'attente.

- *To hold on* : indique une coupure, un « temps mort », une suspension, un entre-deux, mais laisse entrevoir une promesse de reprise. Du fameux « please hold-on » à l'actuel *on hold marketing*.
- *To wait for* : indique une projection, un but à atteindre, un horizon d'attente. L'attente renvoie ici à une prédisposition psychologique, à un affect. Elle crée une tension, projetant vers le but à atteindre. « Le mot "waitier" [est] une variante normande de "guaitier" en ancien français. Attendre, c'est aussi "guaitier" ou guetter[5] ».

[5] Michael Edwards, *Éloge de l'attente. T. S. Eliot et Samuel Beckett*, Paris, Belin, 1996, p.65.

- *Standstill* : point mort, situation dans laquelle quelque chose arrête de bouger ou de se passer. S'ajoute à cela aussi, une dimension juridique : délai suspensif dans les procédures juridiques.

Relevons que ces différentes définitions de l'attente contiennent en germe, de manière implicite ou explicite, des dimensions spatiales. L'immobilité est nécessairement localisée : elle renvoie donc au lieu où se vit cette attente (qu'il soit clos, saturé ou contraignant), lieu où l'homme fait souvent l'expérience de la tyrannie de la spatialité. L'espérance, quant à elle, se cristallise souvent autour d'un lieu désiré, imaginé, rêvé (depuis la fameuse cité de Dieu de Saint-Augustin, en passant par l'île d'utopie de Thomas More jusqu'aux avatars contemporains des pays d'abondance pour les migrants des pays pauvres). Ce lieu distant envahit le présent en le phagocytant en quelque sorte, c'est-à-dire en le vidant de sa substance temporelle et spatiale[6]. On mesure dès lors combien ces territoires de l'attente induisent ou contraignent des possibilités d'action : rêvés, ils engendrent la mobilité ; subis, ils imposent l'immobilité.

Si l'on s'intéresse désormais de manière plus précise à la notion de « territoire », telle qu'elle est utilisée dans l'expression « territoires de l'attente », ces derniers apparaissent, au premier regard, sous deux formes nettement distinctes :

- Celle d'un espace clos, séparé, distinct, possédant une forte visibilité. Il est marqué par un usage social quasi exclusif qu'encadre un dispositif juridique spécifique. Il est pensé pour la mise en attente temporaire de groupes en déplacement – qu'il s'agisse de raisons administratives ou politiques, médicales ou humanitaires – mais aussi pour séparer les groupes en attente du reste de la société environnante. Citons ici : le lazaret, l'hospice d'immigrants, la zone d'attente, le camp d'exilés ou de réfugiés.

S'il fallait ici retenir une forme qui incarne ces territoires, ce pourrait être l'île (« objet inconstant[7] » selon Franck Lestringant). En effet, dans un premier temps, ce sont les îles qui sont privilégiées pour l'installation de lazarets ou d'hospices d'immigrants. L'île présente l'avantage d'être spatialement distincte du continent. Elle crée donc l'illusion d'un territoire séparé, extérieur, sorte de sas pour trier les candidats à l'entrée sur le territoire national.

---

[6] Thomas Mann, évoquant un homme attendant la distribution hebdomadaire du courrier, notait : « On dit que l'attente est toujours longue. Mais elle est aussi bien ou même plus exactement courte, parce qu'elle dévore des quantités de temps, sans qu'on les vive, ni les utilise pour elles-mêmes. On pourrait dire que celui-qui-ne-fait-qu'attendre ressemble à un gros mangeur dont le tube digestif chasserait la nourriture en quantité sans en tirer la valeur nutritive » (*La Montagne magique*)

[7] Franck Lestringant, *Le livre des îles. Atlas des récits insulaires de la Genèse à Jules Vernes*, Paris, Droz, 2002, p. 13.

Et beaucoup de ces territoires clos de l'attente se vivent sur le mode de l'insularité. Ainsi le camp (de réfugiés, de transit) se présente-t-il et s'administre-t-il sous la forme d'une île, distincte juridiquement des règles de droit ordinaires. Aujourd'hui, les zones d'attente sont encore des fictions juridiques, puisqu'elles permettent de traiter une personne qui se trouve physiquement dans le pays comme si elle était à l'extérieur du pays.

- L'autre forme que prennent ces territoires, c'est celle d'un espace ouvert mais pourtant contraignant ou saturé : celui des clandestins ou des embouteillés, par exemple.
La situation de l'attente crée un usage inattendu de cet espace, qui vient se superposer (transitoirement) à son usage ordinaire. L'attente est l'une des modalités d'usage de ces espaces : elle ne les définit pas. Par ailleurs, elle n'est encadrée par aucun dispositif juridique spécifique. Il est difficile de donner une liste exhaustive de ces formes territoriales plus ouvertes qui, pour un temps occasionnel ou répétitif, accueillent des groupes en attente : hier, l'auberge et le port, mais aussi le pont du navire de l'émigrant, aujourd'hui, la gare routière ou l'aéroport, le check point. Cela va des villes de frontière où les clandestins cherchent un moyen pour franchir le mur ou les barbelés, jusqu'à la voie rapide ou l'autoroute urbaine embouteillée ou la salle d'attente d'un service administratif, où naissent des solidarités éphémères et s'installe une économie de l'attente.
Si cette notion n'avait été quelque peu galvaudée, il serait possible d'inscrire cette analyse dans la perspective de l'étude des « espaces autres », les fameuses hétérotopies dont Michel Foucault signalait l'importance dès 1967, puisque bien souvent ce sont des espaces ordinaires qui pour un temps (d'attente) sont investis d'un autre sens, social et symbolique[8].

Tous ces territoires, clos ou ouverts, vivent l'attente sur le mode du transitoire. Et c'est justement dans ces transitions, dans ces entre-deux, que prennent forme, de manière inopinée, inattendue, des *coalescences* (pour reprendre ici un concept d'Emile Durkheim que le sociologue Henri Desroche propose justement d'appliquer à une sociologie de l'attente[9]). Ces coalescences, qui échappent la plupart du temps à toute tentative de contrôle, définissent de nouvelles lectures de l'espace et de ses potentialités, de nouveaux rapports au temps, de nouvelles solidarités… en somme, de nouvelles identités.

---

[8] Michel Foucault, « Des espaces autres. Hétérotopies », in *Dits et Écrits 2*, Paris, Gallimard, 2001, pp. 752-762.
[9] Henri Desroche, *Sociologie de l'espérance*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 ; Henri Desroche, *Dieux d'hommes. Dictionnaire des messianismes et millénarismes de l'ère chrétienne. Contribution à une sociologie de l'attente*, Paris, Mouton, 1969

Un fait social total

L'attente, telle qu'elle se vit, se déroule, se pratique, dans les territoires de l'attente doit être appréciée comme un « fait social total ». Elle met en effet en jeu de multiples dimensions :

- *psychiques* : l'attente peut être inhibitrice ou exaltante,
- *physiologiques* : l'attente s'expérimente à travers le corps : soit ce dernier est un mal nécessaire qu'il faut masquer, cacher – l'espace du clandestin – soit il est comprimé, maltraité, dans des espaces clos. L'expérience de l'attente est donc corporelle.
- *sociales* : l'attente est créatrice de coalescences, d'expériences sociales inattendues,
- *économiques* : des activités sont pensées en fonction des temps d'attente : vendeurs ambulants sur les autoroutes urbains embouteillées, aubergistes, passeurs… sans parler du « on hold marketing ».
- *juridiques* : nous retrouvons ici le *standstill*, comme délai suspensif, ou la notion d'état d'exception (G. Agamben[10]).
- *sensibles* : l'attente provoque une autre perception du temps par l'appréciation de sa durée – celle-ci, nous rappelle Bergson, est du temps vécu, temps élastique qui s'étire, s'accélère ou se contracte selon les situations. Dans ces espaces confinés, passé, présent et futur sont définis d'une autre manière. En effet, loin d'être un temps mort, le temps de l'attente est un temps de réinvention de la temporalité : la situation de crise qui a conduit à la mise en attente oblige l'individu, le groupe, la communauté, à repenser les catégories de temps qui lui permettent d'agir sur le présent et de se projeter dans le futur.
- *culturelles* : l'attente est aussi un moment d'acculturation,
- *géographiques* : l'espace contraignant ou aux ressources à découvrir,
- *politiques* : dans les zones d'exception, le pouvoir s'exerce d'une autre manière.

De ce point de vue-là, rendre compte de l'attente, c'est-à-dire de ce qu'il se passe quand il ne se passe rien (ou qu'il n'est censé rien se passer)[11], c'est endosser une démarche poétique, puisque la poétique ambitionne justement la compréhension globale, conjointe et

[10] Giorgio Agamben, *Homo sacer II, 1. État d'exception*, Paris, Seuil, 2003
[11] Cette question a été posée par Jean Duvignaud, Paul Virilio et Georges Perec dans le numéro de la revue *Cause Commune* (« le pourrissement des sociétés », 1975) dans lequel Perec publia sa « tentative d'épuisement d'un lieu parisien ».

instantanée d'une situation[12]. Et pourquoi dés lors ne pas retenir comme définition opératoire d'un territoire de l'attente, cette formule de René Char : « une enclave d'inattendus et de métamorphoses[13] » ; ou cette autre qui pourrait décrire la localisation des territoires : « au centre de l'écart[14] ». Il y a aussi Aimé Césaire : « le non-temps impose au temps la tyrannie de sa spatialité[15] ». Il ne s'agit pas de les prendre comme des affirmations absolues, mais comme des invitations à interroger les liens qu'elles soulignent, des aiguillons ou des « intercesseurs » (Caillois).

Mais il importe aussi de lever un doute sur un écueil possible. En effet, l'attente peut être une métaphore facile pour décrire bon nombre de situations sociales. Or, tout n'est pas attente, et tout n'est pas territoire de l'attente. Dans le cadre de ce projet, intitulé : « sociétés, mobilités, déplacements », les territoires de l'attente désignent spécifiquement les espaces destinés volontairement ou servant involontairement à la mise en attente de populations déplacées ou en déplacement. Il y a donc une dimension collective nécessaire (et de ce point de vue, même le clandestin n'est pas seul, puisqu'il va chercher à activer un réseau…).

Champs d'études

Ce projet se propose de défricher plus particulièrement trois champs d'études, qui s'offrent comme autant d'opportunités pour expérimenter un changement de focale analytique, non plus mobilisée par l'observation des mobilités, des déplacements et autres migrations, mais par les temps d'arrêt, de pause et d'attente qui ponctuent ces flux. Au croisement de regards disciplinaires complémentaires (géographie, histoire, sociologie et littérature), il convient désormais de décrire et comprendre les territoires qui accueillent ces temps d'attente, et les jeux sociaux et identitaires qui s'y déploient.

---

[12] Dans *Approches de la poésie*, Roger Caillois définit ainsi la poétique : « J'appelle "poétique" l'ensemble de ces "signes" d'intelligence qui, au-delà des mots et des poèmes, mais les y incluant à titre d'intercesseurs privilégiés, au-delà des objets, des choses, des émotions, des situations, donne à chacun l'espace d'une seconde la perception d'une énigme dont il pressent non sans candeur qu'il est le seul à posséder la clé » (Paris, Gallimard, 1978, p. 254). Cette sensation de perception intégrale nous renvoie à la fameuse thèse n°V de Walter Benjamin : « L'image authentique du passé n'apparaît que dans un éclair. Image qui ne surgit que pour s'éclipser à jamais dès l'instant suivant. La vérité immobile qui ne fait qu'attendre le chercheur ne correspond nullement à ce concept de la vérité en histoire ». (« Thèses sur le concept d'histoire », 1940, in : *Ecrits français*, Paris, Gallimard, 1991, p. 341).

[13] René Char, *Feuillets d'Hypnos*, n°213 (recueil de poèmes publié en 1946).

[14] René Char, *Aromates chasseurs*, Paris, Gallimard, 1975

[15] Aimé Césaire, *Moi, Laminaire*, Paris, Seuil, 1982

- Typologie des territoires de l'attente : il s'agit ici d'analyser les configurations territoriales des situations d'attente en comparant deux modalités de l'attente : celle dramatique et exceptionnelle des émigrants, migrants et réfugiés, et celle plus ordinaire qui prend place dans les brèches qui s'ouvrent dans le quotidien des sociétés. Il s'agit également de dresser une typologie des territoires qui abritent des situations d'attente : depuis le camp – spécialement dessiné et destiné à cette fonction – jusqu'à la voie rapide urbaine embouteillée, sans oublier non plus les paysages de la clandestinité. Il convient également de décrire et comprendre l'évolution de ces formes dans le temps. Peut-on relever des invariants ou des constantes de la multiplicité des formes spatiales que revêtent ces territoires de l'attente ? Quelles sont les formes sociales qui s'y déploient ? De quels statuts juridiques relèvent ces territoires ?

- Economie de l'attente : il s'agit ici de s'interroger sur l'ordinaire des jours ou des heures dans un lieu d'attente : quelles activités sociales ou économiques naissent dans ces lieux confinés où est éprouvée l'expérience d'un « temps élastique[16] » ? Entre la prostitution et la vente ambulante, il importe de décrire et comprendre les formes spatiales de la « débrouillardise ». Un pan important du questionnement concerne l'étude des transformations sociales dans ces territoires de l'attente : l'expérience de l'exil et des camps conduit parfois à un bouleversement des modèles sociaux. De tels bouleversements concernant l'économie des sociétés peuvent-ils être observés dans les camps de migrants des Amériques ? Il s'agit aussi de prendre la mesure du désœuvrement social : Giorgio Agamben démontre en effet combien le *désœuvrement* peut être perçu comme un paradigme des formes modernes de gouvernement des hommes : les Etats modernes ont ainsi fait du désœuvrement un mode de gestion des multitudes humaines, et notamment des migrants[17]. Mis en situation d'attente, dans des lieux spécifiques, où aucune activité économique légale ne leur est possible, leur inutilité sociale devient patente - chaque individu se retrouvant seul, nu, face à l'administration d'Etat. Les territoires de l'attente s'enrichissent donc de cet autre dimension : ce sont aussi des espaces de désœuvrement. Comment se manifeste cette gestion administrative du désœuvrement ?

- Mémoires et identités : les territoires de l'attente ne sont pas ces « non-lieux » que Marc Augé évoquait en 1992, rangeant dans cette catégorie les espaces ne créant « ni identité

[16] Stéphane Beaud, « Un temps élastique », *Terrain*, Numéro 29, « Vivre le temps », septembre 1997, pp. 43-58
[17] Giorgio Agamben, *Homo Sacer, II, 2, Le Règne et la Gloire. Pour une généalogie théologique de l'économie et du gouvernement*. Paris, Seuil, 2008

singulière, ni relation, mais solitude et similitude[18] » : à titre d'exemple, il citait le camp de transit. Nous savons qu'il n'est pas possible de maintenir une telle définition : dans ces territoires, « lieux d'un possible espace public[19] », même si un sentiment d'incertitude domine, des identités peuvent pourtant prendre forme. Celles-ci n'effacent pas nécessairement les identités antérieures : elles sont au contraire une ressource supplémentaire dans laquelle viennent puiser les individus en fonction de leurs besoins, et des stratégies sociales qu'ils définissent pour faire face à ce temps incertain. Il s'agit donc de décrire la variété des identités qui naissent dans le partage de l'attente en un lieu confiné, par des individus qui ne se connaissent pas nécessairement, mais qui sont soudain liés par une communauté de destin. En situation de fragilité, cette invention identitaire peut consister à réactiver d'anciens cadres – religieux, ethniques – censés offrir une sécurité[20]. D'ailleurs, les musées qui ont été organisés à partir des sites d'Ellis Island aux Etats-Unis, lieu de transit, d'attente et d'espoir minutieusement décrit entre autres par Georges Perec[21] ou de l'Hospedaria dos Imigrantes à São Paulo[22] témoignent de l'importance de ces lieux dans la formation identitaire des immigrants.

Aujourd'hui, ces territoires de l'attente (en dehors des espaces embouteillés et des aéroports) sont majoritairement occupés par les *hommes lents* dont parle Milton Santos[23], c'est-à-dire les pauvres de la planète, les exclus de la vitesse que la globalisation impose à tous et à toute chose. Evidemment, il ne s'agit pas d'opposer l'attente à la vitesse, ce serait une grave erreur. En revanche, dans ce monde globalisé, caractérisé par un « temps désorienté », les espaces de l'attente, nous l'avons dit, sont des lieux de reformulation du rapport au temps. Comment dès lors penser l'ancrage territorial de ces identités et de ces mémoires ?

---

[18] Marc Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la sur-modernité*, Paris, Seuil, 1992, p. 130.
[19] Michel Agier, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008, p. 102.
[20] Jean-Claude Kaufmann, *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 2005
[21] Georges Perec, *Ellis Island*, Paris, POL, 1995
[22] Soraya Moura, *Memorial do Imigrante. A imigração no estado de São Paulo*, São Paulo, Imprensa Oficial, 2008
[23] Milton Santos, *A natureza do espaço : técnica e tempo, razão e emoção*, São Paulo, Hucitec, 1996

2. Les territoires de l'attente : apports disciplinaires

Cette enquête s'inscrit ainsi à la croisée de deux domaines d'études : celui des migrations et déplacements, et celui de l'inscription territoriale des activités humaines et des identités sociales. Face à la complexité de ces phénomènes, aucune discipline n'est à même d'avoir compétence sur l'ensemble de ces questions. Seul un dialogue interdisciplinaire peut offrir les conditions pour l'établissement d'une méthodologie adaptée à l'étude des territoires de l'attente. C'est pourquoi, afin de relever ou définir les notions, hypothèses et méthodologies qui sont au cœur de notre analyse il apparaît indispensable de faire le point sur ce que chaque discipline peut apporter dans son domaine[24].

2.1. Pour une histoire sociale de l'attente

Autant le reconnaître d'emblée : comme dans la plupart des disciplines des sciences sociales, la question des "territoires de l'attente" forme une sorte d'angle mort de la recherche en histoire. Ce vide historiographique ne doit pas pour autant nous interdire d'établir un état des lieux. En effet, un certain nombre de travaux d'historiens concernant les migrations et les déplacements, les camps, lieux de transit ou autres formes d'internement, mais aussi la formation (ou négociation) des identités sociales, ou encore les perceptions et usages sociaux du temps, gagnent à être relus à travers ce prisme.

Dans cet ensemble hétéroclite, un seul ouvrage – déjà ancien – pourrait cependant faire figure d'exception – *La naissance du purgatoire*[25]. Même s'il ne traite pas de déplacements, Jacques Le Goff décrit et analyse le passage, dans l'Occident chrétien, d'une conception de la purgation et de l'attente comme moment indéfini servant à purger des peines purgatoires à celle d'un lieu de transit entre la terre et le Ciel ou l'Enfer : le Purgatoire. Au milieu du XIIe siècle, le passage de l'adjectif au nom, marque ainsi l'invention d'une géographie de l'Au-delà, et de son occupation politique. Parmi les caractéristiques de ce Purgatoire retenons en deux qui nous intéressent au premier chef. Le temps tel qu'il est conçu au sein du Purgatoire est symétrique de celui des marchands : les pénitences et indulgences sont une application à l'Au-delà des arts nouveaux de chiffrer. Par ailleurs, Le Goff insiste sur le dynamisme de la topographie du Purgatoire, « un lieu orienté[26] », c'est-à-dire que l'on

[24] Pour une bibliographie générale, voir l'état de l'art préparé par Grégory Bériet et déposée sur le blog de l'ANR TERRIAT : http://terriat.hypotheses.org/293.
[25] Jacques Le Goff, *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981.
[26] *Idem*, p. 453.

parcourt depuis l'entrée jusqu'à sa sortie. Retenons donc de cette étude, pour notre analyse des territoires de l'attente, une double nécessité : celle de s'interroger sur la spécificité de la temporalité dans ces territoires, et celle de comprendre les dynamiques topographiques à l'œuvre dans ces territoires.

Pour riches que soient ces pistes, elles ne peuvent à elles seules suffire à décrire ce que pourrait être une méthodologie adaptée à l'analyse historienne des territoires de l'attente. Une première lecture transversale des travaux pouvant se rattacher à ce domaine d'étude, fait clairement ressortir que lorsqu'il y a réflexion sur l'attente, il manque une *pensée d'espace*[27], et lorsqu'il y a *pensée d'espace*, elle n'est pas reliée avec les formes de l'attente. C'est pourquoi nous souhaitons concevoir ce bilan historiographique comme une forme de prospective afin de mesurer les enjeux méthodologiques et heuristiques d'une mise en corrélation de ces deux domaines de réflexion.

Migrations et territoires de l'attente

Commençons par les travaux sur les migrations et déplacements. Si ce champ d'étude s'est intéressé en premier lieu à l'installation (voire l'assimilation) des migrants dans la perspective du pays d'accueil, il a été profondément renouvelé ces dernières années, redonnant place à la variété des parcours et *rythmes* à l'œuvre dans ces *déplacements*[28], s'interrogeant sur les conditions du *départ*[29]. Mais il s'agit d'aller plus loin encore et de s'interroger sur les "*temps morts*" dans ces trajets. Nancy Green a attiré l'attention des historiens sur les risques d'une lecture téléologique du parcours migratoire, invitant au contraire à « historiciser les lieux et les moments de passage tout en dégageant leur profond sens socio-anthropologique[30] ». En 2005, en conclusion de son enquête sur le déplacement des habitants de la ville de Mazagão du Maroc en Amazonie, Laurent Vidal en appelait à une « histoire sociale de l'attente[31] » : étudier le déplacement d'une communauté, signifiait aussi rendre compte des temps et des lieux d'attente, ainsi que des métamorphoses y prenant place.

---

[27] Franck Lestringant, *Le livre des îles. Atlas des récits insulaires de la Genèse à Jules Vernes*, Paris, Droz, 2002, p. 31. Voir aussi Gilles Deleuze, *L'île déserte et autres textes*, Paris, Editions de Minuit, 2002.

[28] Camille Maire, *En route pour l'Amérique, L'odyssée des émigrants en France au XIXe siècle*, Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 1993

[29] Nancy Green, François Weil, *Citoyenneté et émigration : Les politiques du départ*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2006.

[30] Nancy Green, « Trans-frontières : pour une analyse des lieux de passage », *Socio-Anthropologie*, *Revue interdisciplinaire de sciences sociales*, n° 6, Passages, 1999, p. 48.

[31] Laurent Vidal, « Pour une histoire sociale de l'attente », in *Mazagão, la ville qui traversa l'Atlantique : du Maroc à l'Amazonie (1769 – 1783)*, Paris, Aubier, 2005, pp. 251 – 255.

Aussi invitait-il à un changement de paradigme analytique pour ne plus mettre seulement en évidence les séquences ou les étapes d'un déplacement, mais aussi s'attacher à comprendre ce qui se crée dans ces espaces interstitiels, dans ces moments de transition.

Les « *borderland studies* » ont braqué le projecteur sur les frontières comme espace - souvent métaphorique - entre deux lieux[32]. Mais ils ont pour beaucoup mis l'accent sur la construction identitaire des espaces régionaux plutôt que sur les frontières comme lieux de passage. Les travaux de Philippe Rygiel sur les migrations blanches, tout en abordant les « polarisations de l'espace du migrant[33] », n'évoquent pas non plus ces territoires de l'attente.

Les grandes enquêtes sur le déplacement des hommes à l'époque moderne ou contemporaine, ainsi que sur les ports d'émigration, n'ont jamais vraiment insisté sur la vie quotidienne des populations en attente. Camille Maire a évoqué les problèmes municipaux pour les villes de passage des émigrés : hébergement, contrôle… Daniel Roche, avec ses *Humeurs vagabondes*[34], n'interroge pas les territoires de l'attente. S'il insiste sur le lien entre circulation et contrôle qui ne fait que s'accroître à partir du XVIe siècle, les lieux d'arrêt ne le préoccupent pas. Il évoque seulement les auberges, qu'il définit comme « un espace liminal, ni totalement marginal, ni totalement intégré[35] » et dont les activités relèvent d'une « économie du hasard ». Il en va de même pour Alain Montandon, qui a coordonné l'ouvrage collectif *Le livre de l'hospitalité. Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*[36], et qui n'envisage jamais de réflexion spécifique sur les lieux d'attente de l'étranger. Laurent Vidal a formulé des hypothèses dans *Mazagão* : « Or, que l'émigration soit volontaire ou organisée par un pouvoir quelconque, l'émigrant n'arrive jamais dans le port le jour même du départ. Ce sont bien souvent des jours ou des semaines qu'il devra attendre – une embarcation, une autorisation… Que fait-il pendant ce temps ? Où loge-t-il ? Qui rencontre-t-il ? Dans un port, une gare, les rumeurs que colportent marins et taverniers vont bon train : ils ont connu ou ont entendu parler du pays de destination. Il serait illusoire de prétendre que la personne qui vient

---

[32] Voir par exemple les travaux de Richard White, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Cambridge University Press, 1991 ; Daniel Nordmann, *Frontières de France. De l'espace au territoire XVIe-XIXe siècle*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1998

[33] Philippe Rygiel, *Le temps des migrations blanches. Migrer en occident (1840 – 1940),* Paris, Aux lieux d'être, 2007

[34] Daniel Roche, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages,* Paris, Fayard, 2003.

[35] *Idem*, p. 518

[36] Alain Montandon, dir., *Le livre de l'hospitalité. Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*, Paris, Bayard, 2004.

d'embarquer est la même que celle qui est arrivée quelques jours ou semaines plus tôt : elle est en effet nourrie des expériences de l'attente et du lieu d'attente.[37] ».

Dans cette veine de recherche, s'intègrent aussi les enquêtes sur réfugiés et clandestins. Que ce soit dans les travaux sur la diaspora marrane au Nouveau Monde (par Nathan Wachtel[38]) ou sur les réfugiés huguenots (par Didier Poton et Bertrand Van Ruymbeke[39]), on trouve des réflexions sur les *paysages de la clandestinité*, ou sur la nécessité d'une *histoire souterraine*, autant d'éléments qui pourraient prendre place dans une réflexion sur l'importance des territoires de l'attente dans le parcours de ces clandestins ou réfugiés. Prenons l'exemple de la diaspora huguenote dans les îles Caraïbes, errant entre îles françaises, néerlandaises et anglaises, en recherche d'informations pour une installation définitive, ou un retour possible. Ces « îles d'attente » se révélant *a posteriori* comme une étape également décisive dans un parcours spirituel.

Des îles d'attente aux dispositifs de l'attente

Pourquoi ne pas accepter cette métaphore des *îles d'attente* et l'appliquer également aux navires assurant la traversée atlantique ? A l'exemple de Markus Rediker, les travaux récents sur l'esclavage, rompant avec une démarche historiographique considérant les océans comme d'« immenses espaces vides et ahistoriques », ont insisté sur l'expérience du passage du milieu[40]. Même si la question du bateau comme lieu d'attente n'est jamais spécifiquement formulée, Rediker invite à rendre compte d'un triple mouvement à l'œuvre durant la traversée – violence, résistance, créativité (notamment sociale)[41]. Considérant le navire négrier comme une sorte de paradigme analytique, Rediker a souhaité récemment élargir, avec d'autres collègues, cette analyse à d'autres passages du milieu[42]

---

[37] Laurent Vidal, *Mazagão, la ville qui traversa l'Atlantique : du Maroc à l'Amazonie (1769 – 1783)*, Paris, Aubier, 2005, p. 252.

[38] Nathan Wachtel, *La Foi du souvenir. Labyrinthes marranes*, Paris, Editions du Seuil (La Librairie du XXIe siècle), 2001

[39] Didier Poton, Bertrand Van Ruymbeke, « Elie Neaud, « galérien pour la foi » (1662-1722) », in Mickaël Augeron, Mathias Tranchant, *La violence et la mer dans l'espace atlantique*, Rennes, PUR, 2004, pp. 325-336.

[40] Peter Linebaugh and Marcus Rediker, *The Many-Headed Hydra: Sailors, Slaves, Commoners, and the Hidden History of the Revolutionary Atlantic*, Verso, London and New York, 2000 ; REDIKER, Marcus, *The slave ship : a human history*, Londres, John Murray, 2007

[41] Edward Laxton (*The famine ships. The Irish exodus to America*, New York, Holt Paperback, 1998) collectionne des histoires de traversées, toutes plus terribles les unes que les autres, mais sans aucune réflexion sur le bateau comme lieu/espace confiné de la traversée.

[42] Marcus Rediker, Emma Christopher, Cassandra Pybus, *Many Middle Passages: Forced Migration and the Making of the Modern World*, University of California Press, 2007

Et à l'arrivée sur le continent américain, que signifient les *dispositifs* (Agamben[43]) mis en place pour le contrôle des candidats à l'émigration ? Il y a d'abord le lazaret[44] qui va être quelque peu adapté à partir des premiers mouvements importants d'immigration (dans les années 1830-40), puis progressivement, à partir de la fin des années 1850, prennent place tout au long de l'Atlantique et du Pacifique aussi, les hospices d'immigrants. Là aussi, des travaux ont eu lieu, mais plutôt dans une perspective monographique[45] ou en fonction d'un groupe d'immigrants : les Italiens à Ellis Island… Mais aucun n'a tenté de manière comparée de comprendre le surgissement et l'organisation de ces territoires de l'attente des candidats à l'immigration[46].

Ces stations ou hospices d'immigrants méritent en effet une étude comparée : ils présentent de fortes similitudes, tant dans l'organisation de l'architecture interne (services médicaux, bureaux du travail, réfectoires, police des frontières, administration…) que sur le type de population qu'ils reçoivent et sur le rythme du quotidien. En cette grande époque l'industrialisation des sociétés, ce sont des usines à fabriquer des immigrants. Après l'accueil médical, les émigrants sont soumis à un certain nombre de procédures fort réglementées avant de ressortir avec la condition légale d'immigrants. Ceux avec contrat et ceux sans contrat connaissent des parcours distincts ; les femmes seules ou les enfants non accompagnés, tout comme les vieillards, relèvent de procédures spécifiques. Quoique différentes, toutes ces structures visent le même objectif : vérifier l'adéquation de l'émigrant aux critères nationaux de l'immigrant désiré. C'est à la greffe d'un nouvel élément au corps de la nation auquel on assiste : le corps des immigrants. L'hospice assure justement le passage des corps individuels des émigrants (aux multiples histoires, aux différents projets de vie…) au corps collectif des immigrants. Listés, catalogués, mis en tableaux (aux multiples colonnes et aux lignes infinies) ils composent une nouvelle catégorie sociale. A l'heure des statistiques sociales naissantes, voici un groupe aisément identifiable, parfaitement uniformisé – tel un produit industriel.

---

[43] Giorgio Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages, 2007

[44] Voir, à ce sujet, les hypothèses de travail de l'historien Grégory Bériet, déposées sur le blog de l'ANR TERRIAT : « La quarantaine, territoire de l'attente : quelques réflexions épistémologiques (1 et 2) » [http://terriat.hypotheses.org/75 ; http://terriat.hypotheses.org/325]

[45] Voir l'étude récente de Vincent J. Cannato, *American Passage. The history of Ellis Island*, New York, Harper Collins, 2009. L'auteur, dans son introduction le reconnaît d'ailleurs : « this book is a biography, not of a person, but of a place, of one small island in New York Harbor that crystallized the nation's complex and contradictory ideas about how to welcome people to the New World » (14).

[46] Une première tentative vient d'avoir lieu (justement dans le cadre du projet ANR TERRIAT) avec l'enquête menée par Maria Isabel de Jesus Chrysostomo et Laurent Vidal sur la mise en place des hostelleries d'immigrants au Brésil dans les années 1870-1930 : « As hospedarias de imigrantes no Brasil : Um *dispositivo* esquecido no caminho da emigração para o Brasil (1880's – 1930's) » (miméo - à paraâitre).

Pour reprendre l'expression de Jacques Le Goff, ces « hospices d'immigrants » sont aussi des « lieux orientés ».

Quant aux camps de réfugiés ou de migrants aux abords des villes des Amériques, ils ont fait l'objet de nombreuses enquêtes. Le cas des Hoovervilles aux Etats-Unis est désormais fameux, suite aux *Raisins de la colère* de Steinbeck : ces camps de fortune ont été construits en hâte par le gouvernement pour faire face à une situation d'urgence et empêcher que ne se déversent dans les villes ces populations démunies. Steinbeck a d'ailleurs rédigé une série d'articles sur ces camps[47] qu'il a visité en 1936, ouvrant la voie pour des travaux plus conséquents[48]. A Fortaleza (Brésil), le même phénomène a eu lieu, suite à la grande sécheresse de 1932 : plusieurs camps ont été construits pour canaliser l'arrivée de familles chassées par la sécheresse, empêcher qu'elles ne viennent grossir les alentours de la capitale d'Etat, et en somme les "stocker" en attendant qu'elles puissent retourner sur leur terre[49].

Là aussi ces travaux n'ont jamais vraiment abordé l'interaction entre espace et attente. Il faut donc identifier ces différents "camps" et s'interroger sur les formes de la débrouille à l'intérieur de ces espaces fermés, contrôlés et contraints. Denis Peschanski, dans son étude sur *La France des camps*, consacre quelques pages à l'attente, essayant de distinguer ce qui relève de l'horizon d'attente des internés, de l'ennui. Reconnaissant que « la vie dans les camps était marquée par l'ennui et l'habitude », que « l'oisiveté était la dominante[50] », il évoque ainsi les conflits qui trouvent leurs sources dans la promiscuité (conflits entre générations, perte d'intimité…). Mais il reconnaît la difficulté de traiter une telle question : « Si les mécanismes psychologiques sont assez semblables chez la plupart [des internés], il est bien difficile de reconstituer tant soit peu l'évolution générale de l'état d'esprit. La situation était trop différente d'un camp à l'autre, d'une catégorie à l'autre pour qu'on puisse repérer des lignes de forces, l'horizon d'attente trop différent pour chacun[51] ». Nous ne pouvons justement pas nous contenter de cette remarque en forme d'impuissance : comprendre l'articulation sociale entre territoire et attente est justement un défi.

L'autre élément aussi serait de réfléchir aux formes de l'ennui dans ces territoires de l'attente. La psychologie historique n'a pas encore prêté attention à cette dimension de la vie

---

[47] John Steinbeck, *The Harvest Gypsies. On the Road to The Graps of Wrath*, Berkeley, Hayday Books, 1988

[48] John M. Crouse, Joan M. The *Homeless Transient in the Great Depression: New York State, 1929–1941*, The New York University Press, 1986 ; Christina Anne Sheehan Gold, *Hoovervilles: Homelessness and Squatting in California during the Great Depression*, PhD dissertation U. of California, Los Angeles, 1998.

[49] Raimundo Alves Araujo, Edvanir Maia de Silveira, « A cidade e a seca: o campo de concentração de 1932 e as transformações urbanas em Ipú-CE », *Revista da Casa de goegrafia de Sobral*, Sobral, vol. 8/9, n°1, pp. 99-110, 2007.

[50] Denis Peschanski, *La France des camps : l'internement 1938-1946*, Gallimard, 2002, p. 411 et p.412

[51] *Idem*, p. 418.

sociale. Or, l'ennui sur le bateau, tout comme l'ennui dans un camp peut être appréhendé comme une forme de contrôle des hommes et des corps. Nous nous situons ici dans le prolongement des réflexions de Giorgio Agamben sur le désœuvrement comme paradigme des formes modernes de gouvernement des hommes : les Etats modernes ont ainsi fait du désœuvrement un mode de gestion des multitudes humaines, et notamment des migrants. Mis en situation d'attente, dans des lieux spécifiques, où aucune activité économique légale ne leur est possible, leur inutilité sociale devient patente - chaque individu se retrouvant seul, nu, face à l'administration d'Etat. Les territoires de l'attente s'enrichissent donc de cet autre dimension : ce sont aussi des espaces de désœuvrement. Comment se manifeste cette gestion administrative du désœuvrement ?

Des travaux sur les pratiques mémorielles autour de ces territoires de l'attente ont été menés, mais là encore dans une optique plus monographique que comparée : on ne compte plus les travaux sur les stations ou hospices d'immigrants comme Ellis Island, Grosse Ile à Québec, l'Hospedaria dos imigrantes à São Paulo ou l'Alberga dos inmigrantes à Buenos Aires. Il en va de même pour les camps de réfugiés. Or, il s'agit de savoir de quelle manière ces territoires de l'attente peuvent être considérés comme des lieux de mémoire, à l'exemple des camps de la sécheresse au Brésil dont les descendants des familles d'occupants organisent chaque année une procession pour entretenir la mémoire.

Les tâches de l'histoire

Après cette rapide présentation, nous mesurons désormais combien une *histoire sociale de l'attente* doit s'attacher à l'analyse fine des interactions entre territoires de l'attente et sociétés en attente. Cet état de l'art nous permet de définir plus précisément ce que seront les tâches de l'histoire dans cette enquête :

- Dans un premier temps, il s'agira de mieux cerner la spécificité de chacun des moments de crise qui ont jeté hommes, femmes et enfants sur les routes et les océans, et qui ont souvent conduit, sur ces longs déplacements, à leur regroupement, temporaire ou durable, en des territoires spécifiques. Dans le prolongement des travaux d'Alain Corbin[52], il importera de mettre en lumière *l'historicité des paysages de l'attente*. Ici, nous interrogerons la *genèse de ces territoires, leurs multiples formes architecturales et leurs diverses topographies*. Cette

[52] Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001

analyse comparée nous conduira à porter une attention particulière aux pratiques administratives et sociales des architectures de l'attente.

- Les enquêtes historiennes porteront également une attention particulière aux *temporalités spécifiques aux territoires de l'attente*: entre le temps contraignant de l'administration, le temps vécu par ceux qui attendent, et le temps rêvé des multiples projets vie, il conviendra d'interroger les divers conflits de temporalités qui prennent forme dans les territoires de l'attente.
- Un troisième champ d'analyse portera sur la façon dont l'expérience de l'attente, notamment lorsqu'il s'agit d'une attente qui s'installe dans la durée, peut modifier (temporairement ou durablement) les *identités et liens sociaux*.
- La dernière orientation du travail historien concernera le problème de la *mémoire contemporaine de ces lieux de l'attente*, et la façon dont elle entre dans la définition de l'identité des immigrants mais aussi des sociétés ; dans cette optique, une place spécifique sera consacrée à la mise en lumière du patrimoine matériel ou immatériel. Il faudra aussi interroger les deux côtés de l'Atlantique, pays d'émigration et d'immigration : pourquoi, par exemple, est-il plus évident de créer un musée de l'immigration que de l'émigration ?

2.2. Pour une géographie sociale de l'attente

Comme les historiens ou les sociologues, les géographes ont jusqu'à présent négligé les moments et les lieux de l'entre-deux pour privilégier l'étude des flux, des déplacements, des dynamiques sociales et spatiales qui permettraient d'échapper au piège (réel ou imaginaire) de la monographie statique – héritière supposée et aujourd'hui vilipendée de Vidal de la Blache. Il existe ainsi une géographie des transports qui a longtemps été considérée comme une annexe de la géographie économique, mais pas une géographie des temps d'arrêt et des lieux d'attente. On sait qu'il y a des points de rupture de charge, mais on ignore ce qui se passe quand la marchandise ou le passager attendent d'être transbordés ou de changer de véhicule. En outre, cette géographie des transports tend à privilégier l'échelle macrogéographique qui lui permet d'appréhender la complexité des échanges mondiaux ou d'étudier les processus d'intégration régionale ou intercontinentale (à grand renfort d'analyses statistiques) – mais elle s'intéresse moins à l'échelle locale, trop souvent considérée comme anecdotique. Or, c'est cette échelle locale qui se situe au cœur des territoires de l'attente, même si ceux-ci s'inscrivent dans des systèmes de circulation beaucoup plus large, comme l'a

montré Alain Tarrius en parlant de « territoires circulatoires » pour évoquer les systèmes mis en place par les communautés de migrants venus de la rive sud de la Méditerranée.

Même Augustin Berque, dont les travaux s'inscrivent au croisement de la géographie et la philosophie n'utilise pas la notion d'attente pour s'interroger sur le sens qu'il faut ou qu'on peut donner au territoire[53]. Dans ses définitions du *topos* et de la *chôra* fondées sur les écrits d'Aristote et de Platon, il ne prend pas en compte la durée du séjour des individus ou des groupes dans un espace qu'ils vont ou non pouvoir (ou devoir) s'approprier de manière provisoire. La « pensée d'espace » qui caractérise les travaux géographiques a trop souvent négligé une dimension essentielle de notre condition humaine et de notre vie quotidienne – dimension qui n'avait pas échappé à Georges Perec dans sa *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, quand il s'est assis pendant trois jours à la terrasse de différents cafés parisiens pour tenter de capter l'essence de la place Saint-Sulpice : « Mon propos dans les pages qui suivent a plutôt été de décrire le reste : ce que l'on ne note généralement pas, ce qui ne se remarque pas, ce qui n'a pas d'importance : ce qui se passe quand il ne se passe rien, sinon du temps, des gens, des voitures et des nuages »[54].

Territoires de l'attente : la place de la géographie

Loin de chercher à établir de nouvelles frontières entre les disciplines universitaires et à inventer des querelles entre leurs représentants, une enquête collective sur les territoires de l'attente impose une coopération entre historiens, sociologues et géographes qui se partagent le même objet et ne peuvent l'analyser qu'en utilisant la bibliographie, les outils et les méthodes de leurs partenaires. C'est pourquoi il apparaît indispensable de centrer le volet spatial de l'étude sur une géographie sociale de l'attente située au carrefour des réflexions pluridisciplinaires sur le lieu, le temps et la société.

L'objet de la géographie sociale est justement l'étude des *rapports* existant entre rapports sociaux et rapports spatiaux – ces derniers correspondant aux liens affectifs, fonctionnels et économiques, politiques et juridiques ou purement imaginaires que les individus et les groupes tissent avec les espaces géographiques où ils vivent, qu'ils parcourent ou qu'ils se représentent. Pour la géographie sociale, l'espace se charge constamment de valeurs qui définissent les cultures dans toute leur variété parce qu'il intègre une double dimension : matérielle et idéelle. Comme le signale Guy Di Méo dans *Géographie sociale et*

[53] Augustin Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, pp. 18-30.
[54] Georges Pérec, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Bourgois, 1975.

territoires, les activités sociales produisent, chacune ou presque, des temporalités spécifiques. Les formes temporelles sont intrinsèquement liées aux formes spatiales des constructions sociales et doivent être envisagées dans le même mouvement d'interprétation[55]. Au plus près de l'individu, il y a le temps vécu, perçu, celui de l'expérience sensible. Il est tentant d'en faire le pendant de l'espace vécu, catégorie essentielle de la géographie sociale depuis les travaux pionniers d'Armand Frémont. Chaque individu en sait d'expérience la plasticité, la subjectivité, la capacité à s'étirer, à paraître très long ou au contraire d'une extrême brièveté selon sa disposition affective ou psychologique, son investissement personnel, son activité, son statut ou son rôle à un moment donné de son existence. Même si Di Méo n'approfondit pas cette dimension dans son ouvrage, l'attente joue ici un rôle central. Le temps se dilate, mais on a l'impression que l'espace se rétrécit : il n'est plus à la dimension de nos besoins (ou de nos attentes). L'attente induit le plus souvent une sensation d'enfermement.

Dans un ouvrage plus récent, Pascal Buléon et Guy Di Méo soulignent que, pour la géographie sociale, notre espace est celui de nos déplacements, de nos mouvements, de nos projets, de nos représentations, de nos pratiques et de notre action. Il s'agit alors de « saisir la relation, le mouvement, les contradictions productives entre les différents sphères de l'activité humaine, cerner le caractère insécable et néanmoins décodable des spatialités et des temporalités »[56]. Le problème est que les études géographiques ne prennent presque jamais en compte le moment où « il ne se passe rien » (comme le disait Georges Pérec dans sa *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*), les points de suspension, les lieux de l'entre-deux, les interstices de l'espace et du temps social – les temps et les espaces qui justement nous intéressent dans ce projet. Cependant, certaines propositions de Buléon et Di Méo peuvent nourrir nos réflexions sur les territoires de l'attente, notamment celles qui s'attachent à prendre en compte l'indéfini et l'improbable et à étudier l'espace de vie, c'est-à-dire « « la pratique concrète des lieux et la trace forcément déformée qu'elle laisse dans les mémoires ». C'est pourquoi il est essentiel de repenser la notion de territoire dans la construction de notre objet d'étude puisque l'attente lui donne un sens nouveau, en introduisant une dimension temporelle trop souvent négligée.

Ce n'est pas un hasard si le premier terme du projet TERRIAT est le mot « territoire ». Dans *Géographie sociale et territoires* Di Méo explique que ce concept est essentiel en géographie sociale : « c'est un outil opératoire, une méthode rêvée pour approfondir les

---

[55] Guy Di Méo, géographie sociale et territoires, Paris, Nathan, 1998, p. 21.
[56] Guy Di Méo et Pascal Buléon, *L'Espace social. Lecture géographique des sociétés,* Paris, Armand Colin, 2005, p. 10.

phénomènes d'identité et de contrôle, d'altérité d'intégration ou de ségrégation, voire d'exclusion, d'équité, d'égalité, de juste répartition des richesses et des moyens de les produire »[57]. Cet espace produit, matérialisant le champ de l'action, est associé à un espace perçu et représenté (intégrant les modalités de connaissance ou de cognition) mais aussi à un espace vécu conditionné par les modalités de l'existence humaine et par un ensemble (ou un système) de pratiques socio-spatiales. Di Méo définit ainsi le territoire selon trois dimensions qui nous intéressent directement pour comprendre comment peuvent être étudiés les territoires de l'attente : l'ensemble des lieux fréquentés par l'individu (espace de vie), les interrelations sociales qui s'y nouent (l'espace social) et les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues (l'espace vécu développé par Frémont). Le territoire apparaît ainsi comme la conjonction des notions d'espace social et d'espace vécu.

La prise en compte de l'influence du territoire sur les interactions sociales et sur la construction des identités (individuelles et collectives) nous permet de passer à un niveau supérieur de l'analyse socio-spatiale : la territorialité. Une des définitions qui pourrait le mieux prendre en compte la notion d'attente serait celle où Raffestin et Bresso qualifient la territorialité comme « la structure latente de la quotidienneté, la structure relationnelle, pas ou peu perçue, de la quotidienneté »[58]. Si le territoire est par excellence le lieu où se tissent les relations et où se développent les interactions, il apparaît dès lors nécessaire de bien distinguer entre ce que l'on entend par lieu et ce que l'on entend par territoire. Pascal Buléon et Di Méo soulignent ainsi que « si le lieu se définit avant tout par des fonctions et des pratiques à la fois individuelles et sociales, le territoire exprime plutôt un système de représentations, une idéologie et une autorité[59] ». La question est de savoir si les lieux et les espaces de l'attente peuvent être considérés comme des territoires. C'est tout le problème de l'identification, de la territorialisation des acteurs, de la construction des pratiques sociales induites par l'attente. S'agit-il de « non-lieux » comme a pu les définir Marc Augé, même s'il est revenu depuis sur ses premières positions ? En effet, parmi les non-lieux évoqués par l'anthropologue, plusieurs sont directement reliés aux faits de mobilité et aux processus migratoires, en particulier les camps de réfugiés ou les baraques provisoires érigées par les migrants, mais aussi les points de transit, les clubs de vacance ou les chaînes hôtelières qui répètent à l'infini la même structure, la même architecture d'intérieur, les mêmes paysages, comme les boîtes de soupe Campbell peintes par Andy Warhol.

---

[57] Guy Di Méo, 1998, *Op. cit*., p. 5.
[58] Claude Raffestin, et Mercedes Bresso, « Tradition, modernité, territorialité », in *Cahiers de géographie du Québec*, 1982, n°68, pp. 186-198
[59] Guy Di méo et Pascal Buléon, Op. Cit., 2005, p. 88.

Les territoires d'une géographie de l'attente

Aux yeux de Guy Di Méo et de Pascal Buléon, c'est l'entrée méthodologique par l'acteur qui se révèle la plus féconde pour analyser les contenus sociaux dynamiques permettant de configurer les espaces géographiques. L'acteur est aussi au centre de la réflexion dirigée par Hervé Gumuchian, Éric Grasset, Romain Lajargue et Emmanuel Roux dans *Les acteurs, ces oubliés du territoire* – ouvrage qui insiste sur la nécessité de prendre en compte à la fois la pluralité des situations possibles dans un contexte donné, la typologie des acteurs et le cadre à la fois spatial et temporel de leurs interactions, afin d'identifier et de définir ce qu'est un « acteur territorialisé » et quelles sont ses capacités réelles d'action[60]. En ce qui concerne notre projet, il s'agit de l'individu ou du groupe en position d'attente. Mais l'acteur n'est pas une personne neutre : c'est par définition une personne qui agit. D'où le paradoxe central auquel nous sommes confrontés : dans les représentations collectives de l'attente, le sujet n'agit pas. On attribue à tort à l'attente une fonction passive qui ne correspond pas à la réalité des pratiques sociales puisqu'en position d'attente les individus et les groupes ont de multiples activités qui sont en phase ou non avec leur situation immédiate. Tout dépend du type d'attente (formel, informel, institutionnel ou imprévu) et du lieu d'attente (un lieu fait pour l'attente, ou un espace qui devient par la force des choses un lieu d'attente, un lieu « par défaut »). De fait, comme le rappelle Gustave-Nicolas Fischer dans une perspective qui répond parfaitement aux questions posées par les territoires de l'attente : « La fonction des lieux produit des significations qui se manifestent concrètement dans leur utilisation sociale, c'est-à-dire par des comportements qui s'expriment dans ces situations[61] ». Les espaces institutionnalisés de l'attente ont d'ailleurs été investis par le *wait marketing* qui prend en compte le temps passé (perdu ?) par les individus dans des endroits où on peut capter leur intérêt en leur faisant croire qu'on veut leur faire passer le temps[62].

Le lieu de l'attente prend alors tout son sens et devient une dimension essentielle de l'étude : ce n'est plus seulement une scène ou un tableau, comme le disait Malte-Brun, mais un acteur à part entière du processus étudié. Pour synthétiser, on peut dire que si les lieux sont ce qu'on en fait, ils font aussi ce que nous sommes. À ce sujet, les distinctions opérées par

---

[60] Hervé Gumuchian, Éric Grasset, Romain Lajargue et Emmanuel Roux, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris Economica, 2003.
[61] Gustave-Nicolas Fischer, *La psychologie de l'espace*, Paris, PUF, "Que sais-je?" n° 1925, 1981, p. 96
[62] http://blogs.ecoles-idrac.com/WaitActive/Cartographie-des-lieux-d-attente

Augustin Berque entre *topos* et *chôra* peuvent s'avérer très utiles[63]. Afin de comprendre la formation et le fonctionnement de ces territoires de l'attente et pour envisager leur devenir, il est essentiel d'étudier les variables qui permettent de dresser une typologie à partir du caractère des territoires (ouverts ou fermés), en fonction des temporalités et selon les contextes économiques et sociaux des acteurs (à la fois l'influence du statut social du migrant, par exemple, et celle de son origine géographique). Le géographe comme le sociologue doivent alors s'interroger sur la durabilité de tels territoires (vie éphémère, cyclique ou permanente) en prenant en compte les évolutions qui les affectent – en particulier quand il s'agit de lieux et d'espaces participant à l'intensification du phénomène migratoire.

Une deuxième interrogation porte sur les dénominations de l'espace où s'inscrit le processus d'attente. En effet, cette dénomination s'identifie à une première forme d'appropriation (durable ou passagère, virtuelle ou empirique, officielle ou informelle…) car, d'une certaine manière, nommer c'est posséder (d'où la nécessité de s'interroger sur la notion de territorialité et sur le processus de territorialisation). En tant que système de connaissances géographiques, la toponymie qualifie couramment les lieux de trois façons plus ou moins mêlées : symbolique, mémorielle, pratique. Or, le sens de l'attribut spatial d'un nom de lieu varie en fonction des individus, de leur âge, de leur itinéraire spatial. C'est par la dénomination que le temps vécu s'inscrit dans l'espace vécu. Comment donc s'établit cette relation entre l'acteur (usager, passif, actif…) et le territoire, selon son statut et selon sa culture ? S'il existe des salles d'attentes, des salles des « pas perdus » et des lieux d'attente reconnus et baptisés comme tels, comment s'en emparent (les qualifient, les détournent) ceux qui les fréquentent de manière plus ou moins provisoire, de manière plus ou moins volontaire ? Il s'agit par ailleurs de savoir comment sont dénommés les espaces d'attente qui ne sont pas conçus pour cet usage et qui sont détournés de leur fonction.

Dans ce domaine, une autre dimension doit être prise en compte : la publicité des lieux d'attente. S'il est vrai que l'on peut attendre chez soi, l'attente comme activité spécifique se conçoit dans un espace ou un lieu public entraînant des interrelations avec d'autres personnes en état d'attente ou avec des individus et des groupes chargés de gérer ou d'organiser l'attente. On sera obligé alors de faire référence aux travaux en psychogéographie d'Abraham Moles[64], et à la notion de co-présence élaborée par Isaac Joseph. Peut-on considérer l'attente comme un sport solitaire ou comme un jeu collectif ?

---

[63] Augustin Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, pp. 18-30.
[64] Abraham Moles, « vers une psycho-géographie », in Antoine Bailly, Robert Ferras, Denise Pumain (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, 1995.

À l'heure actuelle, c'est sans aucun doute dans la notion d'habiter que la géographie doit chercher les pistes de recherche à développer dans le cadre d'une étude sur les territoires de l'attente. L'ouvrage d'Olivier Lazzarotti, *Habiter. La condition géographique*, ouvre à cet égard de nombreuses perspectives quand il affirme par exemple que « l'habiter repose sur l'idée qu'au croisement du « où l'on est » et du « comment l'ont y est », se trouve le « qui l'on est » ou, plus précisément, la part géographique de ce « qui l'on est », autrement dit, la part de géographie qui entre dans l'élaboration de l'identité globale des hommes mais qui, aussi, participe à sa construction. Cela a déjà été dit : être ici ou là, passer ici ou là, aller d'ici à là n'est ni indifférent ni anodin alors que la multiplicité des situations ne réfléchit que celle des habitants du monde »[65]. En considérant que la mobilité est l'une des conditions modernes des formes de l'habiter, Mathis Stock n'hésite pas à proposer quant à lui la notion « d'habitus mobilitaire[66] », fondée sur la capacité des individus à faire face à des lieux qui leur sont étrangers et à se les rendre familiers – processus d'appropriation de l'espace et de territorialisation que doivent effectuer les migrants en situation d'attente, surtout quand leur attente s'éternise. L'approche sensible, phénoménologique et existentielle des lieux induite par cette étude des formes d'habiter l'espace conduit Olivier Lazzarotti à parler de l'individu non seulement comme acteur mais aussi comme auteur de sa géographie – c'est-à-dire de son inscription dans l'espace. Cette notion d'auteur, inspirée de Michel Foucault[67] doit permettre de mieux comprendre comment l'habitant d'un lieu (même s'il ne l'habite que de manière provisoire, en sachant ou en espérant que son temps de résidence n'est que provisoire), peut s'y inscrire de manière à la fois singulière et synthétique à partir des outils qu'il partage avec tout le monde – ou du moins avec le groupe auquel il appartient[68]. Cette approche sensible des lieux et des faits sociaux peut s'inscrire dans la perspective de la géographie de l'expérience théorisée par Yi-Fu Tuan, géographe nord-américain d'origine chinoise qui s'est intéressé à la manière dont les individus, au sein d'un groupe et d'une culture, perçoivent et construisent leur réalité topologique grâce à un flux continu d'alimentation symbolique entre mémoire (des lieux passés) et anticipation ou projection (vers les lieux à venir)[69].

Dans le domaine plus spécifique des migrations, le regard des géographes devra donc s'attacher à la manière dont les sociétés de migrants façonnent des territoires investis le temps d'une attente de tous types – de la simple halte à l'attente de plusieurs mois dans une ville

---

[65] Olivier Lazzarotti, *Habiter. La condition géographique,* Paris, Belin, 2006, p. 21.
[66] Mathis stock, "L'habiter comme pratique des lieux géographique"s, EspacesTemps. Net (http://www.espacestemps.net/document1138.html, consulté le 19 septembre 2011)
[67] Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971
[68] Olivier Lazzarotti, *op. cit.,* pp. 228-229.
[69] Yi-Fu Tuan, *Espace et lieu, la perspective de l'expérience*, Paris, Infolio, 2006

frontalière, sans oublier ce qu'on a appelé la migration par paliers (*step migration*), comme le souligne Laurent Faret dans son étude sur les parcours des migrants mexicains venus s'installer aux États-Unis[70]. La *step migration*, qui s'applique à tous les déplacements qu'un individu (ou une famille) réalise dans l'espace et dans le temps pour atteindre son objectif ou pour répondre à des situations particulières, ne fait pas directement référence à l'attente comme élément structurant d'un parcours individuel. Cependant, l'attente (comme notion et comme pratique) peut expliquer des processus étagés, hiérarchiques et non linéaires qui combinent migration et mobilité (géographique et parfois sociale, vers le haut ou vers le bas).

Qu'elles fassent partie ou non d'une « migration par paliers », les circulations migratoires, loin d'être linéaires et continues, sont semées d'arrêts et d'attente. Ces temps morts dans le trajet des migrants peuvent être dus aux aléas des pratiques et techniques de déplacement (changement de moyen de transport, haltes, pannes…). Des territoires naissent alors comme autant de résultats de ces pauses qui jalonnent les trajectoires : ils se construisent à partir des pratiques des migrants en attente qui se les approprient de manière temporaire. Ce champ d'étude comporte un caractère novateur du fait qu'il se concentre sur des espaces interstitiels. Il se focalise sur un entre-deux spatial (entre lieux de départ et d'arrivée) et s'intéresse à un temps de l'incertitude qui prévaut dans une situation de passage, à l'intersection entre la projection dans le futur (la destination) et la permanence d'un passé plus ou moins refoulé (notamment des données identitaires) qui marque l'organisation des sociétés sur place… À la croisée entre géographie et sociologie prend place une géographie sociale où la psychologie de l'attente détermine la manière dont les hommes s'approprient un espace dans la mesure (et à la mesure) de leurs capacités.

2. 3. Pour une sociologie des territoires de l'attente

S'il n'existe pas à proprement parler une sociologie des territoires de l'attente, il serait faux de dire que les sociologues les ont ignorés dans leurs recherches. Les exemples en sont même si nombreux qu'ils découragent toute tentative d'inventaire. On n'en considèrera pour cette raison que quelques-uns qui possèdent un lien direct avec les champs d'études du projet TERRIAT.

La sociologie des migrations a ainsi largement insisté sur les bouleversements que les phénomènes migratoires entraînent tant sur les espaces de départ, d'arrivée et de voyage que

[70] Laurent Faret, *Les territoires de la mobilité. Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 61.

sur les identités des individus et des groupes qui s'y trouvent[71]. Le village que le migrant quitte, la ville où se trouve le passeur qui peut lui faire franchir la frontière et le foyer de travailleurs immigrés où il réside sont, parmi d'autres, autant de territoires de l'attente intrinsèquement reliés dont il s'agit de comprendre les agencements et les temporalités distinctes. Qu'est-ce que pour des groupes familiaux de vivre dans l'attente du retour de ceux partis en migration, et qu'est-ce que, pour ceux qui sont partis, d'attendre ce moment ? Que vivent les demandeurs d'asile dans les zones aéroportuaires et les centres de réfugiés où ils attendent que les autorités locales leur accordent le statut de réfugié ? Quels types de relations sociales s'établissent entre migrants et autochtones dans les espaces de transit ? Comment les lieux (associatifs, religieux, récréatifs) fréquentés dans les pays de réception permettent-ils de vivre l'attente de la réalisation du projet migratoire ?

Les situations d'attente ont encore été étudiées comme des révélateurs des différences de pouvoir. Dans un ouvrage qui a fait date, Barry Schwartz a finement établi que le fait d'attendre et la capacité à faire attendre obéissent à des principes identifiables dans les sociétés contemporaines et ne possèdent pas le même sens selon le statut social d'un individu[72]. Il convient donc de toujours s'interroger non seulement sur qui fait attendre et qui attend, mais aussi sur qui peut ne pas attendre et où ceux qui attendent le font et comment. Qu'est-ce qu'attendre aux urgences d'un hôpital, et à quel titre peut-on être soigné avant son tour ? Comment attend-on d'être reçu pour une autorité, et qui obtient d'être reçu immédiatement par un ministre ?

C'est toutefois dans l'étude des files d'attente que les sociologues ont sans doute le plus directement abordé la question des territoires de l'attente. La façon dont elles se constituent et fonctionnent sous-tend nombre d'analyses sur la production et l'usage des normes sociales, tant prendre sa place dans une queue n'a rien d'aussi anodin qu'il y paraît[73]. Comme l'ont fait remarquer les ethnométhodologues, une file d'attente ne peut exister que parce qu'elle est reconnue comme telle par ceux qui la constituent et qu'il existe un accord sur l'idée d'un ordre de passage. On ne fait d'ailleurs pas la queue de la même façon à la caisse d'un supermarché, à l'opéra et devant un magasin le matin de l'ouverture des soldes. Qui a voyagé a aussi constaté que l'on n'attend pas nécessairement son tour pareillement d'un pays à l'autre. Ici, la file d'attente devant un guichet s'ordonne simplement par la seule action

---

[71] Les travaux d'Abdelmalek Sayad viennent immédiatement à l'esprit à ce propos. Voir Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

[72] Barry Schwartz, *Queuing and Waiting. Studies in the social organization of access and delay*, Chicago, Chicago University Press, 1975.

[73] Harold Garfinkel, Eric Livingston, « Phenomenological field properties of order in formatted queues and their neglected standing in the current situation of inquiry » *Visual Studies*, 18(1), 2003, pp. 21-28.

d'individus qui s'alignent tranquillement les uns derrière les autres. Là, il faut au contraire un dispositif matériel (des barrières) et la présence d'un tiers (un vigile) pour produire l'alignement et éviter la cohue.

Se situer dans l'angle entre ce qui inscrit et ce qui détache spatialement

La sociologie n'a pourtant pas tiré tout le parti possible de l'étude des multiples territoires de l'attente dans le monde moderne. Ce déficit analytique ne tient pas à l'absence d'articulation entre un cadre spatial et une temporalité dans les recherches sociologiques, mais, comme l'a bien montré Jean-Samuel Bordreuil à propos de la sociologie urbaine, à une tension récurrente entre l'étude des formes d'inscription spatiale et celle des mouvements dans l'espace[74]. Soit, en effet, les sociologues privilégient l'étude des modes d'appropriation de l'espace par une population (les quartiers d'immigration italienne aux États-Unis par exemple), et ils tendent à faire découler la construction des identités personnelles et collectives de la capacité des individus à s'ancrer territorialement, en négligeant alors fréquemment ce qui dans ces processus excède le territoire identifié (le fait, entre autres, de travailler dans un autre quartier, d'appartenir à un groupe religieux transnational ou d'avoir des liens forts avec des parents résidant dans d'autres villes). Soit, à l'inverse, les sociologues insistent sur la déterritorialisation croissante des relations sociales due à l'accroissement des déplacements et au développement des technologies de la communication, et ils perdent souvent de vue l'inscription spatiale de beaucoup d'activités humaines. L'engouement pour l'étude des réseaux et des mobilités exprime bien cette dernière tendance. Dans un livre aux allures de manifeste qui reformule le projet disciplinaire de la sociologie, John Urry en appelle à délaisser l'idée de société pensée par rapport à l'État-nation pour s'intéresser au mouvement et aux différentes formes de mobilité (physiques, virtuelles et imaginaires)[75]. Les transformations des sociétés contemporaines au cours des dernières décennies ont, soutient-il, considérablement augmenté les liens qui existent entre des espaces géographiquement distants, et il importe de ce fait d'inventer de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes capables d'en rendre compte. Mais, ici encore, en insistant sur tout ce qui traverse les frontières nationales ou les rend poreuses, Urry cède à la tentation d'oublier que l'essor des mobilités de tous types est loin d'avoir dissous la consistance de l'espace physique délimité

[74] Jean-Samuel Bordreuil, « La ville desserrée », *in* Thierry Paquot, Michel Lussault, Sophie Body-Gendrot (eds.), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000, pp. 169-182.
[75] John Urry, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 2005 (2000).

par des cadres étatiques, comme le rappellent notamment les limites imposées aux déplacements des migrants.

Or il appartient précisément à toute sociologie des territoires de l'attente de tenir ensemble ce qui relève, d'un côté, de l'inscription des individus dans un espace et ce qui procède, d'un autre côté, des possibilités qu'ils ont de s'en extraire physiquement, virtuellement ou imaginairement. Dans cette perspective, il faudrait en particulier accorder une attention spécifique à ce qu'il faut bien aujourd'hui nommer les « objets des territoires de l'attente », à commencer par les ordinateurs portables et autres *smartphones* dont on sait qu'en disposer ou non peut modifier (en des sens d'ailleurs très divers qu'il conviendra à l'enquête de saisir) l'attente dans un lieu, qu'elle soit prévue ou non, tant pour le voyageur que pour ceux avec lesquels il est en relation.

Territoires de l'attente et situations d'interaction

Se donner pour objet les territoires de l'attente, conduit à l'étude des situations d'interaction auxquelles ils donnent lieu. Qu'est-ce en effet qu'attendre sur un territoire, si ce n'est souvent être amené à devoir partager un même espace avec une ou plusieurs personnes ? La rencontre avec l'œuvre d'Erving Goffman et les débats qu'elle a suscités est ici incontournable, notamment lorsque l'attente met en présence des individus socialement très distants ou d'origines différentes. Pensons à l'étonnante diversité des usagers du métro aux heures de pointe, à la cohabitation forcée dans une cabine d'un ascenseur immobilisé entre deux étages ou aux voyageurs en transit obligés de coexister dans un hall d'aéroport un jour de grève. Bien que subie, l'attente n'a alors rien d'une activité passive. Elle suppose au contraire d'être attentif au comportement d'autrui et de coopérer pour le meilleur usage d'un espace rare. Mais que se passe-t-il au juste exactement dans ces situations ? Quelles règles prévalent alors pour parvenir à un accord minimal permettant de vivre au mieux ensemble sur ces territoires de l'attente ? En constituant la situation d'interaction en unité d'analyse spécifique, Goffman offre une clé de lecture pour répondre à ces questions[76]. Il insiste en particulier sur le fait que l'interaction est un ordre social à part entière dont le fonctionnement possède une autonomie relative par rapport à l'ordre social entendu de manière plus générale ou, autrement dit, que les normes sociales de la société globale ne déterminent pas nécessairement ce qui se produit dans les situations d'interaction. Goffman parle de

[76] Erving Goffman, « The interaction order », *American Sociological Review*, vol. 48, n°1, 1983, pp. 1-17.

« couplage flou » (*loose coupling*) entre le niveau macrosociologique et le niveau microsociologique de l'interaction. Pour s'en faire une meilleure idée, prenons le cas d'un quai de gare où une personne en apparence âgée attend debout le train. Une règle sociale largement admise, et du reste habituellement rappelée par des affichettes, commande aux gens plus jeunes de lui céder une place sur les bancs réservés à l'attente. Or l'observation de ce type de situations montre que ce comportement n'a rien de systématique. Il peut en résulter un rappel à la règle générale (« Jeune homme, c'est une place réservée. »), un incident entre celui qui reste assis et celui qui attend (« Il n'y a plus de respect aujourd'hui. ») ou une admonestation d'un tiers (« Vous pourriez vous lever quand même. »). Mais il arrive parfois que le passager invité à s'asseoir ne le fasse pas, soit en remerciant celui qui se lève de son intention, soit plus rarement en lui signifiant vertement qu'il est un usager ordinaire qui n'a rien demandé (« Vous croyez que je suis vieux ? »). Une perspective goffmanienne sur les territoires de l'attente invite par conséquent à les considérer, non comme des miniatures qui reflèteraient des dynamiques plus larges, mais des espaces instables où rien n'est inévitablement joué d'avance.

L'ordre de l'interaction décrit par Goffman a fait l'objet de nombreux commentaires sur lequel il n'est pas le lieu de revenir ici. Il en est toutefois au moins un qui concerne une recherche interdisciplinaire sur les territoires de l'attente : la question de l'historicité de l'ordre de l'interaction. Alors que Goffman le présente comme universel, ses critiques soulignent que ce niveau d'analyse est en fait largement déterminé par le contexte socioculturel qui l'entoure. Considérons de nouveau l'attente en gare à ce propos. Il y a, on le sait, des zones d'attente définies en fonction des caractéristiques des voyageurs : des bancs réservés aux Blancs dans l'Afrique du Sud de l'apartheid ou, un peu partout dans le monde, une salle d'attente plus confortable pour ceux qui voyagent en première classe. Il est donc essentiel de se demander comment les interactions sur les territoires de l'attente ont été historiquement configurées. Pour rester dans le domaine ferroviaire, l'accès aux quais de gare a fait l'objet de réglementations progressives qui l'ont interdit aux vendeurs ambulants et à ceux qui n'acquittaient pas un droit spécifique (le « ticket de quai ») pour accompagner les voyageurs jusqu'au pied des rails[77]. Une enquête sociologique sur un territoire de l'attente ne pourra donc éviter se demander si la sensibilité à l'attente a varié au cours du temps, ou quand et au terme de quels processus des formes différenciées d'organisation territoriale de l'attente se sont mises en places ou ont été abolies. Elle pourra aussi considérer que l'attente se fait

[77] Isaac Joseph (ed.), *Villes en gare*, La Tour d'Aigues, Les éditions de l'aube, 1999.

dans un registre spécifique dans les ensembles sociaux où les individus se considèrent égaux en droit. Car, comme le note Danilo Martuccelli, Goffman est un sociologue de la fragilité du monde social qui place au cœur de sa sociologie la difficulté de l'interaction dans les sociétés démocratiques égalitaires où, chacun étant fondé à exiger l'égalité de traitement, toute manifestation d'une différence ou d'une hiérarchie menace de dérégler les relations interindividuelles[78]. Son intérêt pour ce qui se joue dans une file d'attente en témoigne. Ceux qui font la queue ont beau avoir des positions sociales différentes, ils se rangent les uns derrière les autres selon le moment de leur arrivée et s'emploient à faire respecter ce principe d'ordre[79]. Toute dérogation à cette forme d'organisation territorialisée suppose de pouvoir justifier de circonstances particulières (personnes malades ou infirmes, femmes enceintes, adultes accompagnés d'enfants en bas âge). Si des règles de préséance déterminent l'ordre de passage dans les univers hiérarchisés où les codes de comportement diffèrent en fonction du rang social, l'auto-organisation d'une file d'attente n'est en effet possible que si ses participants se reconnaissent en situation d'égalité fondamentale les uns vis-à-vis des autres.

Faire du territoire de l'attente un analyseur du social

L'héritage de Goffman invite, on le constate, à constituer les territoires de l'attente en analyseur du social sans en ignorer l'historicité. Leur étude sociologique suppose de ce fait de les considérer comme des unités d'analyse spécifiques susceptibles de mettre en lumière des dimensions délaissées par d'autres cadrages spatiaux et temporels. Sans céder au déterminisme historique, le sociologue de l'attente devra être attentif à ce qui a contribué à la formation et à l'évolution d'un territoire de l'attente pour espérer y saisir les dynamiques à l'œuvre. Dans les recherches sur les migrations internationales, il s'agira de rappeler les contraintes structurelles imposées par des politiques migratoires restrictives qui limitent les déplacements[80] et de ne pas oublier la capacité des individus à s'en dégager pour vivre dans des mondes à cheval sur plusieurs États[81]. La sociologie des territoires de l'attente s'inscrit en

---

[78] Danilo Martuccelli, *Sociologie de la modernité. L'itinéraire du vingtième siècle*, Paris, Gallimard, 1999.

[79] Le fait qu'il soit possible de payer quelqu'un pour faire la queue à sa place – comme cela a par exemple été observé devant certains services publics au Brésil – ne remet pas pour autant fondamentalement en cause ce principe d'un droit d'accès fondé sur l'ordre d'arrivée. Il reste bien entendu à enquêter sur les conditions d'acceptabilité de ce type de pratiques et de montrer, éventuellement, en quoi le contexte permet d'en rendre compte.

[80] Carolina Kobelinsky, Chowra Makaremi (eds.), « Confinement des étrangers : entre circulation et enfermement », *Cultures&Conflits*, n°72, automne 2008.

[81] Pour un raisonnement emblématique de cette approche, voir Alain Tarrius, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2007.

cela dans la perspective de ce que Nancy Green a nommé une « approche intermédiaire » quand elle en appelle à dépasser la dichotomie entre structure contraignante et volonté individuelle qui organise les études migratoires[82].

Une enquête sociologique sur un territoire de l'attente s'efforcera en outre d'en proposer une description fine. L'observation participante est à n'en point douter une méthode de collectes des données à privilégier. C'est en faisant lui-même l'expérience de l'attente sur le territoire qu'il étudie que le chercheur sera le mieux à même de montrer les accords et les tensions entre ceux qui le composent. Il lui faudra à ce dessein identifier les objets, les postures et les savoirs de l'attente. Comment se fait-on à l'attente ? Comment meuble-t-on son temps ? Comment apprend-t-on à attendre ? Ou, encore, à quel moment l'attente devient-elle insupportable ? Les territoires de l'attente ont ici ceci d'intéressant qu'ils permettent de révéler tout autant des routines sans lesquelles la vie sociale est impossible que des sentiments d'injustice que produisent des situations d'attente imputables à des autorités.

La sociologie des territoires de l'attente a aussi vocation à les considérer comme propices à la construction identitaire. Ils peuvent à cet égard être envisagés sous deux façons analytiquement distinctes. La première s'intéressera à mettre en évidence la constitution de groupes dans ces espace-temps, en se demandant à quelles conditions l'expérience partagée de l'attente sur un même territoire facilite la constitution d'une identité collective[83]. Quand et comment le retard régulier d'une ligne de train entraîne-t-elle la constitution d'un collectif d'usagers ? Quels facteurs conduisent une foule lasse d'attendre l'approvisionnement d'un magasin à s'en prendre à ses vitrines ? Au terme de quels processus l'attente de dates de libérations toutes différentes entraîne-t-elle l'apparition d'une protestation commune des détenus ? La seconde portera sur la construction des identités personnelles. Y a-t-il des territoires de l'attente propices à l'élaboration d'un discours sur soi ? Dans cette optique, Dominique Vidal a analysé la chambre de bonne où vivent nombre de femmes domestiques au Brésil comme un « support territorial de l'identité personnelle[84] ». Mais on pourrait à ce propos également penser à l'attente du portier d'immeuble dans sa guérite ou à celle du prisonnier dans sa cellule. Cette démarche qui souligne combien la signification d'une même ressource dépend du contexte et de l'acteur consiste à souligner combien le rapport et les usages d'un même espace peuvent étayer des formes de construction identitaire différentes

[82] Nancy L. Green, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002, p. 104.
[83] Dans un récit des files d'attente sous l'occupation, Paul Achard a ainsi montré comment elle constituait des lieux où se transmettaient des informations et se formaient des jugements publics (La queue. Ce qui s'y disait. Ce qu'on y pensait, Paris, Mille et une nuits, 2011 [1945]).
[84] Dominique Vidal, « Les supports territoriaux de l'identité personnelle. Rapport à l'espace et construction identitaire chez les travailleuses domestiques de Rio de Janeiro », *Espaces et Sociétés*, n°130, 2007, pp. 135-149.

selon les caractéristiques sociologiques d'un individu ou le sens qu'il donne à sa trajectoire. Aussi l'expérience de l'attente sur un même territoire peut-elle se lester de pratiques et de significations différentes.

À maints égards, la sociologie des territoires de l'attente permet, on le comprend, de renouveler une perspective disciplinaire tout en renouant avec une des questions qui est à son origine sur l'influence du social sur les comportements et les pratiques.

*

Au terme de cette présentation des enjeux méthodologiques et des grands axes de recherche que mobilise une enquête interdisciplinaire sur les territoires de l'attente, soulignons deux points essentiels. Le premier est que chaque étude nous met au défi de comprendre l'agencement spécifique, qui prend forme dans les multiples situations d'attente, entre espace, temps et société. Ce tryptique est la pierre angulaire de toute analyse des territoires de l'attente : comprendre sa genèse, son sens et son évolution, tels sont nos défis. Le second point, découlant du premier, est que de telles enquêtes ne peuvent être entreprises sans un dialogue interdisciplinaire, sans l'emprunt (ou pour être plus précis, le glissement) de concepts ou de méthodologies. L'établissement d'une typologie des territoires de l'attente, tout comme l'étude des relations entre formes de sociétés et types d'espaces ou l'analyse des identités mouvantes dans ces territoires de l'attente, nécessitent ainsi le dialogue entre historiens, géographes et sociologues, sans oublier les spécialistes de la littérature qui peuvent ouvrir d'utiles pistes de recherche, notamment sur les lieux de mémoires des sociétés en attente (villes-frontières ou ports de départ, pont du bateau ou plateforme du train, îles ou murs...).

C'est donc bien la reformulation d'un paradigme analytique des sociétés contemporaines qu'ambitionne ce projet. Ces « sociétés liquides » (pour reprendre un concept de Zygmunt Bauman[85]), sont certes saisies par des mobilités incessantes, mais elles se dotent aussi de dispositifs (visibles ou invisibles) pour la mise en attente et le contrôle des populations en déplacement. Par une observation en creux de ces sociétés, privilégiant les situations de déséquilibre social, spatial et identitaire, nous cherchons à décrire et comprendre les bords du politique, enclaves où s'inventent les sociétés modernes et leurs identités – les territoires de l'attente.

[85] Zygmunt Bauman, *Le présent liquide*, Paris, Seuil, 2007